

Chef(fe) de section – Urbanisme et Environnement

POSTE CADRE • TEMPS COMPLET

35 H / SEMAINE

VENDREDI JUSQU'À MIDI

OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

VILLAGE DE SENNEVILLE | 1 000 résidents | Plus de 130 ans d'histoire | Un territoire d'exception

Vous souhaitez façonner un territoire unique et voir concrètement l'impact de votre expertise?

Vous aimez conjuguer vision, réglementation, accompagnement des citoyens et réalisation de dossiers? Ce rôle vous offre une influence directe sur les projets, les décisions et la qualité du milieu de vie.

LE VILLAGE DE SENNEVILLE

Situé à la pointe ouest de l'île de Montréal, le Village de Senneville se distingue par son patrimoine architectural, ses paysages riverains, ses boisés et ses milieux naturels remarquables. Son caractère villageois, sa proximité avec les citoyens et l'évolution de son territoire en font un milieu stimulant pour une personne qui souhaite exercer son jugement professionnel et contribuer directement à des projets porteurs.

LE RÔLE

Relevant de la directrice du département des Infrastructures et de l'Urbanisme, la personne titulaire planifie, coordonne et contrôle les activités de la section Urbanisme et Environnement. Elle agit comme experte-conseil auprès de la Direction, du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), du conseil municipal, des citoyens et des requérants.

UN RÔLE DE GESTION CONCRET ET DIRECTEMENT IMPLIQUÉ DANS L'EXÉCUTION

Dans une municipalité à taille humaine, la personne titulaire doit autant réaliser que superviser. Elle analyse directement des dossiers, prépare des recommandations, accompagne les requérants, contribue à la réglementation et assure des suivis opérationnels avec son équipe.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Leadership, planification et conseil stratégique

- Exercer un leadership professionnel en matière d'urbanisme, d'environnement, d'intégration architecturale et d'aménagement du territoire.
- Conseiller la Direction sur les projets structurants, les enjeux réglementaires, la mobilité durable, la densification et la protection des milieux naturels.
- Collaborer à la définition des orientations, des objectifs, des priorités et du budget de la section; assurer le suivi des dépenses.
- Réaliser les recherches, analyses, synthèses, notes techniques et rapports requis dans son champ d'expertise.

Urbanisme, permis et service aux citoyens

- Superviser et valider l'analyse des demandes de permis et de certificats; fournir à l'équipe les orientations requises pour leur traitement et leur émission.
- Analyser directement les dossiers complexes ou sensibles et assurer un suivi rigoureux jusqu'à leur conclusion.
- Accompagner les citoyens, professionnels et promoteurs avec une approche claire, proactive, collaborative et orientée vers les solutions.
- Interpréter et faire appliquer la réglementation municipale ainsi que les lois et règlements applicables en matière d'aménagement du territoire et d'environnement.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS – SUITE

Comité consultatif d'urbanisme et conseil municipal

- Planifier, coordonner et assurer le bon fonctionnement du CCU, incluant la préparation des analyses, présentations et documents explicatifs.
- Formuler des recommandations claires et structurées afin de soutenir les décisions du CCU, de la Direction et du conseil municipal.
- Participer, lorsque requis, aux caucus, aux séances du conseil, aux consultations publiques et aux rencontres citoyennes.

Réglementation, environnement et développement du territoire

- Piloter l'analyse, l'élaboration, la modification et le suivi des règlements d'urbanisme et d'environnement; en vulgariser les exigences auprès du public.
- Veiller à l'application des dispositions relatives à la protection des arbres et des milieux naturels sur les domaines public et privé.
- Coordonner les mandats confiés à des firmes externes pour les études de viabilité, de mobilité, d'aménagement et de développement.
- Identifier les enjeux de transport collectif, de mobilité active et de réseau cyclable et contribuer à la définition de solutions adaptées.
- Fournir les orientations nécessaires afin d'assurer la qualité et la cohérence de la cartographie et des bases de données territoriales.

Gestion d'équipe et amélioration continue

- Planifier, répartir, encadrer et contrôler le travail de l'équipe tout en demeurant activement impliqué(e) dans la réalisation des dossiers prioritaires.
- Assurer la continuité des services, le suivi de l'assiduité, l'organisation des remplacements et l'application des encadrements administratifs et des règles de santé et sécurité.
- Favoriser un climat de travail mobilisateur, collaboratif et orienté vers la qualité du service aux citoyens.
- Optimiser les processus, procédures, outils de travail et méthodes de suivi dans une perspective d'amélioration continue.
- Collaborer avec les Affaires juridiques et le Greffe dans les dossiers litigieux et les demandes d'accès à l'information.
- Représenter la municipalité sur divers comités internes et externes et effectuer tout autre mandat connexe confié par la Direction.

LES DÉFIS QUI VOUS ATTENDENT

- Prendre en charge des dossiers d'urbanisme à fort impact dans un territoire reconnu pour son patrimoine, ses milieux naturels et son caractère distinctif.
- Concilier conformité réglementaire, qualité architecturale, protection de l'environnement et réalités des citoyens et des projets.
- Rehausser l'efficacité et la prévisibilité du traitement des permis, certificats et demandes soumises au CCU.
- Actualiser les outils réglementaires et contribuer aux choix d'aménagement qui guideront l'évolution de Senneville.
- Encadrer une petite équipe tout en conservant une implication directe dans les analyses, recommandations et livrables.
- Créer des liens de confiance grâce à des communications accessibles, rigoureuses et orientées vers la recherche de solutions.

PROFIL RECHERCHÉ

Exigences

- Baccalauréat en urbanisme ou dans une discipline pertinente.
- Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec et titulaire d'un permis valide.
- Minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en milieu municipal.
- Solide connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du cadre réglementaire municipal applicable.
- Expérience en coordination de dossiers, en formulation de recommandations et en supervision de personnel.
- Excellente maîtrise du français et capacité à communiquer en anglais dans le cadre des fonctions.
- Permis de conduire valide, classe 5.

PROFIL RECHERCHÉ – SUITE

Atouts importants

- Carte ASP Construction ou formation APSAM en sécurité sur les chantiers de construction.
- Connaissance d'AutoCAD, des logiciels de géomatique et des outils de cartographie.
- Expérience en rédaction ou en refonte réglementaire, en consultation publique ou en gestion de mandats confiés à des professionnels externes.
- Bonne connaissance de Microsoft 365 et aisance avec les outils numériques de gestion et de suivi.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

✓ Leadership et autonomie	✓ Jugement professionnel
✓ Analyse et résolution de problèmes	✓ Organisation et gestion des priorités
✓ Communication et vulgarisation	✓ Orientation citoyenne et collaboration
✓ Rigueur et souci des résultats	✓ Tact, diplomatie et sens politique

AVANTAGES ET CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste cadre temporaire à temps complet, avec possibilité de permanence.
- Horaire de 35 heures par semaine et horaire d'été à l'année, les vendredis se terminant à midi.
- Rémunération concurrentielle établie selon l'expérience et les qualifications.
- Vacances, congés de maladie et jours fériés selon les conditions applicables.
- Mesures favorisant la conciliation travail-vie personnelle.
- Formation continue et possibilité d'influencer directement les projets et décisions d'une municipalité à taille humaine.
- Disponibilité occasionnelle à l'extérieur des heures normales, notamment pour les séances du conseil, réunions du CCU, consultations et événements citoyens.

CANDIDATURES

PRÊT(E) À CONTRIBUER À L'AVENIR DE SENNEVILLE?

Transmettez votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à rh@senneville.ca

Entrée en fonction : dès que possible.

Le Village de Senneville remercie toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Le Village de Senneville souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi. L'usage du genre masculin ou féminin dans le présent affichage vise uniquement à en faciliter la lecture.